

**From:** NOLLET Jean-Marc [mailto:jean-marc.nollet@ecolo.be]  
**Sent:** vendredi 22 mai 2015 11:42  
**To:** Michel Cordier  
**Subject:** Re: Commission Climat et développement durable / COP 21

Bonjour Michel,

Merci pour cette bienvenue interpellation.

Je ne dois pas te dire que je partage totalement ce double objectif: ralentir le dérèglement climatique et offrir une "terre à vivre" à nos petits-enfants.

Mon implication dans ce combat de tous les jours va bien au-delà de ma fonction de parlementaire membre de la commission Climat et développement durable de la Chambre.

Ainsi, jeudi dernier, pour donner un maximum de résonance au dossier, c'est en séance plénière que j'interrogeais la Ministre Marghem sur l'absence d'accord intrabelge (burden sharing) et l'enjeu du financement international de la politique climatique en vu d'un accord solide à Paris.

C'est le dernier exemple en date et tu en trouveras la retranscription en bas de la présente réponse. Contrairement à la formule classique qui sanctionne la fin du débat, "l'incident" est loin d'être clos.

D'ailleurs, dès la semaine prochaine, j'aurai l'occasion d'y revenir en commission de la santé publique puisque comme tu peux le voir dans l'agenda ci-dessous, y sont inscrits à la fois une interpellation de ma part relative au dernier rapport fédéral sur le développement durable et un échange de vues avec la Ministre sur la préparation de la COP21.

A 10 heures

**Dossier**

1. Interpellation (\*) de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable sur "la publication du rapport fédéral sur le développement durable intitulé 'Rendre nos consommations et nos productions soutenables'" (n° 35).  [15400035](#)
2. Interpellation (\*) de M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable sur "une transition environnementale juste" (n° 40).  [15400040](#)
3. La préparation de la Conférence de Paris COP21 - Echange de vues avec la ministre de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable.

Cet échange de vues fait suite aux auditions que nous avons demandées et obtenues en Commission Climat et développement durable, auditions au cours desquelles nous avons notamment pu discuter avec le chef de négociation de la délégation belge.

A cette occasion j'ai pu lui dire combien j'étais attaché à des objectifs bien plus ambitieux que ceux que la Belgique s'était assignés jusqu'à présent et combien j'attendais de la Belgique qu'elle joue un rôle moteur au sein de l'UE pour que cette dernière revoit également à la hausse ses propres objectifs. Nous avons une responsabilité particulière et historique. Si nous voulons un accord à Paris, il faut que nos engagements soient à la hauteur de cette responsabilité.

Je compte poursuivre ainsi à mettre la pression jusqu'en décembre (et même au-delà), en profitant de chaque occasion et en forçant des moments de rendez-vous politique, tout en espérant que l'attention des médias sera croissante sur ce sujet.

Je me dis également que si, par malheur, un accord ne se dégageait pas en vue de Paris, il faudrait alors que l'UE, tout en montrant l'exemple, installe des barrières et des conditions à l'importation de produits venant de pays ne s'engageant pas concrètement dans cette lutte contre le dérèglement climatique. Mais c'est une autre question sur laquelle nous aurons l'occasion, le cas échéant, de revenir ultérieurement si nécessaire (ce que je n'espère pas, puisque je crois fermement qu'un accord est encore possible pour Paris).

Bien à toi,

Jean-Marc Nollet